

# Les dernières heures du droit de vote

Si les élections pouvaient changer la vie, elles seraient interdites depuis longtemps. Ce slogan autocollé sur la porte des toilettes (de palier) d'un ami d'une ligue communiste et néanmoins révolutionnaire, m'a offert, sur un plateau si je puis dire, le sujet de cette chronique lunatique. Avec toutefois une légère nuance : loin d'être interdites, les futures élections risquent de devenir obligatoires. Exit le droit de vote, bienvenue au devoir de vote.

Avec 10% de non-inscrits, 50 % de non-votants et 30 % d'anti-parlementaristes (noir, rouge, blanc, nul), le parti dominant d'ici-bas n'a plus besoin que de 5 à 6 % de la population pour avoir des chances d'exercer le pouvoir suprême voire absolu. Facile !... Démonstration.

Dans la rue (je sais pas moi, rue de la République par exemple), prenons 1000 contribuables "nantis" du droit de vote selon la police. 900 d'entre eux ont daigné s'inscrire sur les listes électorales de leur mairie (avant le 31 décembre à minuit de l'année précédente), tandis que les autres (une centaine) préfère se diriger les jours d'élection vers leurs clubs de pêches respectifs. Dans ce groupe civique (les 900), seuls 450 se promènent en famille vers les isolements quand le devoir les appelle - via les médias, les panneaux électoraux (sorte de PLV de l'urne) ou les boîtes aux lettres (cassées). Parmi ces humain(e)s en voie de disparition, seuls 315 spécimens plébiscitent encore les partis linéaires (gauche, centre, droite) tandis que les autres (135 tout de même) aspirent à des lendemains plus effroyables. Résultat. Il ne suffit plus au futur père de la nation que de convaincre 45 individu(e)s pour accéder au second tour, soit l'équivalent d'un car Pullman. Pour éviter ça, Cif Ammoniacal... euh, l'instauration du droit de vote obligatoire. Un paradoxe très amusant...

Suite & source : OVER23°

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 17 mars 2004**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/4258-les-dernieres-heures-droit-vote.html>